



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Intervention militaire des États-unis au Venezuela

Question au Gouvernement n° 1140

### Texte de la question

#### INTERVENTION MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS AU VENEZUELA

**Mme la présidente** . La parole est à M. Olivier Faure.

**M. Olivier Faure** . Samedi, nous sommes entrés dans un monde nouveau. L'enlèvement d'un président sur son propre territoire est une rupture sans précédent avec les règles du droit international nées au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le président Trump ne cherche même pas à camoufler la motivation de cette opération qui ne doit rien à la volonté de libérer un peuple mais tout à la logique de prédation des ressources pétrolières vénézuéliennes.

La réaction de la Commission européenne, qui a refusé de se prononcer sur la légalité de l'opération américaine, est inacceptable. La réaction du président de la République est apparue notoirement insignifiante : il a omis de la condamner clairement et de rappeler l'exigence de respecter le droit international. Cette prise de position envoie un signal puissamment toxique. Si l'on tolère aujourd'hui une telle opération hors de tout mandat de l'ONU, quelle garantie avons-nous contre l'éventualité qu'une logique coloniale similaire soit légitimée ailleurs dans le monde et se retourne demain contre l'Europe ? Le monde n'est pas un self-service à disposition des empires ; la France et l'Europe ne sont pas des vassaux.

En 1957, Camus prononçait ces mots fameux : « Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le fera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. » Nous en sommes là, hélas !

Ma question est donc la suivante : la France a-t-elle abandonné toute volonté de défendre le droit international, comme Gabriel Attal semble nous y inviter, ou compte-t-elle au contraire prendre l'initiative d'une réponse européenne ferme, qui défende la souveraineté des États, le multilatéralisme et le respect de la Charte des Nations unies ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger.

**Mme Eléonore Caroit**, *ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger* . Vous avez évoqué, monsieur le député, la façon dont cette intervention pouvait être qualifiée. Le Premier ministre vient de le rappeler : elle était illégale et contrevenait à la Charte des Nations unies. Le ministre des affaires étrangères, la voix de l'exécutif français, l'a dit dès les premières heures de l'opération – qui nous a tous surpris et choqués. Sa réponse est claire.

**M. Olivier Faure**. Mais je parlais de celle du Président !

**Mme Eléonore Caroit**, *ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des*

*Français de l'étranger* . Vous posez également la question de l'avenir du monde dans lequel nous basculons.

Je poserai quant à moi celle du sort des Vénézuéliennes et des Vénézuéliens. Je salue d'ailleurs l'engagement de certains députés de votre groupe, qui avaient cosigné mon projet de résolution transpartisane demandant que le résultat de l'élection du 28 juillet 2024, confisquée aux Vénézuéliennes et aux Vénézuéliens, leur soit rendu.

**M. Olivier Faure** . Ce n'est pas la question !

**Mme Eléonore Caroit**, *ministre déléguée* . C'est aussi la question ! Contrairement à vous, qui croyez à la détermination des peuples et pensez que la solution politique doit venir du Venezuela, La France insoumise est incapable de qualifier Nicolás Maduro de dictateur...

**M. Jean-François Coulomme** . Et Trump, ce n'est pas un dictateur ?

**Mme Eléonore Caroit**, *ministre déléguée* . ...et son indignation est à géométrie variable.

**M. Éric Coquerel** . Ce n'est pas mal, ça !

**M. Arnaud Le Gall**. Le Groenland est le suivant sur la liste ! Est-ce qu'il connaît un problème de démocratie ?

**Mme Eléonore Caroit**, *ministre déléguée* . Il faut nous garder des grands discours, regarder la réalité en face (*Exclamations* sur les bancs du groupe LFI-NFP) et souhaiter une transition démocratique qui appartienne uniquement aux Vénézuéliennes et aux Vénézuéliens. Nous devons affirmer notre volonté que soient respectés le droit international et la puissance d'une France résolument européenne.

**M. Éric Coquerel** . C'est minable !

## Données clés

**Auteur** : [M. Olivier Faure](#)

**Circonscription** : Seine-et-Marne (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1140

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Francophonie, partenariats internationaux et Français de l'étranger

**Ministère attributaire** : Francophonie, partenariats internationaux et Français de l'étranger

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 7 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 janvier 2026